

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 39 (1910)

Heft: 6

Rubrik: Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une partie spéciale de 16 pages paraissant chaque semaine, destinée à documenter le personnel enseignant sur les matières de classe, en lui traçant un programme auquel sont joints des conseils pratiques, des plans de devoirs et de leçons, et, en tenant le personnel au courant des actes officiels d'ordre scolaire, des épreuves et dates d'examens, etc.

III

Revue de Fribourg. — *Sommaire du numéro de février 1910.* — *J.-J. Berthier* : L'histoire de Jeanne d'Arc. — *Victor Giraud* : Edouard Rod. — *Henri Schœn* : Etude de mœurs bretonnes. — *Pierre-Maurice Masson* : L'œuvre d'Auguste Angellier (suite). — *Paul Girardin* : Chronique. — A travers les Revues. — Livres nouveaux. — Notes et nouvelles.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Confédération. — *Enseignement commercial.* — La légation d'Autriche-Hongrie à Berne a informé le Conseil fédéral que la section autrichienne de la Société internationale pour le développement de l'enseignement commercial organise avec le concours du ministère autrichien de l'industrie et du commerce un congrès international à Vienne, en 1910, pour l'enseignement commercial. La légation a invité le Conseil fédéral, au nom du gouvernement autrichien, à envoyer un délégué au congrès, qui aura lieu du 11 au 15 septembre.

M. Albert Junod, secrétaire pour l'enseignement commercial au département fédéral du commerce, a été désigné pour représenter la Suisse à ce congrès.

Fribourg. — Le Conseil d'Etat, dans sa séance du 25 février, a approuvé la création d'une nouvelle classe moyenne mixte à l'école primaire de Farvagny.

— La conférence donnée à Delley, le 20 février, sur les mutualités scolaires a été suivie par un auditoire nombreux et attentif. Après l'exposé du conférencier un comité d'initiative a été constitué avec M. Clerc, rév. curé, comme président. On espère que le projet aboutira. Les adhésions promettent d'être assez nombreuses. L'idée a été émise d'annexer à l'œuvre des mutualités une caisse d'épargne pour les jeunes gens et les grandes personnes : ce serait un heureux complément.

— † M. Emile Fisch, instituteur à Corpataux, est décédé le 2 mars dernier. Le défunt n'était âgé que de 29 ans. Si une maladie qui ne pardonne pas, n'était venue le ravir aux

fonctions qu'il remplissait avec zèle et dévouement, M. Fisch aurait pu servir longtemps encore la cause de l'enseignement primaire, à laquelle il s'était consacré. Il laisse une mère et une sœur, à la douleur desquelles nous compatissons vivement. Nous leur présentons nos condoléances.

Genève. — Le Grand Conseil de Genève a adopté une loi ouvrant au Conseil d'Etat un crédit de 975,000 fr. pour la construction d'une école secondaire et supérieure des jeunes filles, à la rue Voltaire. Cette mesure s'imposait, attendu que les deux bâtiments actuels sont depuis longtemps insuffisants. La nouvelle construction s'élèvera en bordure d'un vaste préau, dans un quartier salubre et peu élevé, à l'opposite du bâtiment de la rue d'Italie, de sorte que chacune des écoles recevra les élèves d'un secteur bien déterminé.

Le projet de construction est dû à MM. Peloux et de Rahm. Il comporte 25 salles d'étude de dimensions diverses avec vestiaire contigu, des salles de dessin, de physique avec laboratoire attenant, un amphithéâtre de sciences naturelles et de géographie avec deux cabinets contigus pour les collections, des salles de coupe, de bibliothèque, de gymnastique, enfin une aula avec les installations nécessaires pour les projections lumineuses. Le détail de la construction a été étudié avec le plus grand soin.

Bâle-Ville. — Le Conseil d'Etat propose au Grand Conseil de diminuer provisoirement, pendant une période de trois ans, le nombre des heures de classe dans les classes inférieures de l'école primaire. Cette mesure est inspirée par des considérations budgétaires. On tiendrait chaque jour trois classes de garçons et deux classes de filles dans le même local. De cette façon, on espère arriver jusqu'en 1913 sans avoir besoin de construire de nouveaux bâtiments scolaires. Le total des heures hebdomadaires pour les quatre classes inférieures de garçons serait de 94 au lieu de 96, pour les filles, de 90 au lieu de 99. Par contre, le nombre des « jardins d'enfants » serait augmenté, pour permettre d'occuper et de surveiller les élèves pendant leurs heures de liberté.

Schwyz. — *L'école gratuite.* — La municipalité d'Einsiedeln a décidé à une grande majorité d'introduire la gratuité des livres et du matériel scolaire dans les écoles primaires et secondaires.

